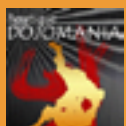


LA LIGUE DE **JUDO** DE NORMANDIE



QUALIFICATION FÉDÉRALE D'ANIMATEUR SUPPLÉANT

JUDO - JUJITSU



LE MÉTIER ET LES COMPÉTENCES



L'ANIMATEUR SUPPLÉANT :



... PEUT ENSEIGNER LE JUDO JUJITSU DE FAÇON BÉNÉVOLE EN AUTONOMIE DANS LE CADRE D'UN REMPLACEMENT PONCTUEL (ABSENCE DE L'ENSEIGNANT POUR MALADIE, FORMATION FÉDÉRALE, DÉPLACEMENT EN COMPÉTITION...) ET POUR UNE DURÉE MAXIMUM D'UN MOIS.



... EXERCE SON ACTIVITÉ DANS L'ASSOCIATION DANS LAQUELLE IL EST LICENCIÉ, SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN ENSEIGNANT RÉFÉRENT DIPLÔMÉ D'ÉTAT.



... NE PEUT PAS DÉLIVRER DE GRADE.



... DOIT EFFECTUER CHAQUE ANNÉE 20 HEURES DE FORMATION CONTINUE DANS LE CADRE DES STAGES ORGANISÉS PAR L'IRFEJJ POUR CONSERVER SA QUALIFICATION.



CONTENUS DE FORMATION

MÉTHODE FRANÇAISE D'ENSEIGNEMENT (BLANCHE À MARRON).

CONCEPTION ET CONDUITE D'UN CYCLE D'ENSEIGNEMENT. CONCEPTION ET CONDUITE DE SÉANCE.

UTILISATION DES PROCÉDÉS D'APPRENTISSAGE.

HTF JUDO – TECHNIQUE TASHI-WAZA, NE-WAZA – NAGE NO KATA.

DROITS, DEVOIRS ET RESPONSABILITÉ DE L'ÉDUCATEUR.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ DANS LES DOJOS, CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT.

COMPÉTENCES ATTENDUES

ÊTRE CAPABLE DE PRÉPARER ET CONDUIRE UN CYCLE DE SÉANCES D'UN MOIS, SUR CHACUNE DES 3 PÉRIODES DE LA MÉTHODE FRANÇAISE,

ÊTRE CAPABLE DE DÉMONTRER LE PROGRAMME TECHNIQUE DE LA MÉTHODE FRANÇAISE, DE CONSEILLER ET CORRIGER LES ÉLÈVES,

ÊTRE CAPABLE DE PARTICIPER À L'ACCOMPAGNEMENT SUR DES ANIMATIONS ET DES COMPÉTITIONS,

ÊTRE CAPABLE D'ENCADRER UNE COMPÉTITION COMME COMMISSAIRE SPORTIF OU COMME ARBITRE,

ÊTRE CAPABLE D'ASSURER LA SÉCURITÉ LORS DE LA PRATIQUE AU NIVEAU DES INDIVIDUS ET DE L'ENVIRONNEMENT MATÉRIEL.



ANIMATEUR SUPPLÉANT JUDO-JUJITSU



VOLUME DE FORMATION : 80 HEURES MINIMUM

50 HEURES MINIMUM EN STRUCTURE D'ACCUEIL (CLUB)
30 HEURES MINIMUM EN CENTRE DE FORMATION (LIGUE)
3 ½ JOURNÉES MINIMUM DE FORMATION ARBITRAGE

COÛT DE LA FORMATION : 200 EUROS



DATES DE FORMATION :

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 14 OCTOBRE 2016
TESTS DE SÉLECTION : 29 OCTOBRE 2016
DATES DE FORMATION : DU 30 OCTOBRE 2016 AU 8 MAI 2017



PRÉ-REQUIS :

18 ANS MINIMUM
TITULAIRE DU PSC 1 OU AFPS
TITULAIRE DU 1^{ER} DAN



EXAMEN FINAL :

EPREUVE PÉDAGOGIQUE EN SITUATION DANS LA STRUCTURE CLUB
EXAMEN FINAL : 8 MAI 2017
TEST TECHNIQUE / KATA / PROCÉDÉS D'ENTRAÎNEMENT
ENTRETIEN SUR LE RAPPORT DE STAGE

JOURNÉES DE FORMATION EN CENTRE

DATE	THÈMES	LIEU	HORAIRES
29 Octobre 2016	Positionnement CQP-AS-AC	Gonfreville l'Orcher	9h - 17h
30 Octobre 2016	Formation CQP-AS	Gonfreville l'Orcher	9h - 17h
21.22 Janvier 2017	Formation CQP-AS	Troarn	9h - 17h
12 Mars 2017	Formation CQP-AS	Falaise	9h - 17h
7 Mai 2017	Préparation à l'examen	A définir	9h - 17h
8 Mai 2017	Examen final	A définir	Sur convocation

FORMATION ARBITRAGE OBLIGATOIRE

3 DEMI-JOURNÉES À RÉPARTIR ENTRE DES STAGES DE FORMATION ET DES MISES EN SITUATION SUR DES ANIMATIONS/COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES. SE RAPPROCHER DE L'INSTRUCTEUR DÉPARTEMENTAL D'ARBITRAGE AFIN DE PRÉVOIR LE POSITIONNEMENT AU PLANNING D'ARBITRAGE/COMMISSAIRES DES JOURNÉES CHOISIES ET FAIRE SIGNER AU RESPONSABLE D'ARBITRAGE DE CHAQUE JOURNÉE, LE LIVRET DE FORMATION POUR ATTESTER DE LA PARTICIPATION.

DOSSIER DE CANDIDATURE À LA FORMATION

QUALIFICATION FÉDÉRALE D'ANIMATEUR SUPPLÉANT :

À RETOURNER À LA :
LIGUE DE NORMANDIE
164 RUE D'AUGE
14000 CAEN

Le dossier d'inscription est à retourner
complet au plus tard
le Vendredi 14 Octobre 2016

DÉROULEMENT DES TESTS :

- UN ENTRETIEN DE 15 MINUTES MAXIMUM, À PARTIR D'UN DOCUMENT ÉCRIT RELATANT L'(LES) EXPÉRIENCE(S) DU CANDIDAT ET D'UNE LETTRE DE MOTIVATION.
- DÉMONSTRATION DE TOUT OU PARTIE DU NAGE NO KATA (UKE-TORI).
- 2 x 2 MINUTES DE GEIKO DANS LE RÔLE DE UKE ET TORI AVEC DES PARTENAIRES DIFFÉRENTS, EN TACHI-WAZA ET NE- WAZA.
- 3 RANDORI NE-WAZA ET 3 RANDORI TASHI-WAZA.

LES TESTS DE SÉLECTION AURONT LIEU AU DOJO DE GONFREVILLE L'ORCHER LE 29 OCTOBRE 2016



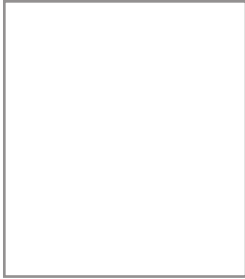
ANIMATEUR SUPPLÉANT

DOSSIER DE CANDIDATURE À LA FORMATION

Datelimitedudépôtdesdossiers:
le 14 Octobre 2016

QUALIFICATION FÉDÉRALE D'ANIMATEUR SUPPLÉANT :

IDENTIFICATION

Nom		
Prénom		
Date et Lieu de naissance		
Adresse	Ville	
Code postal	Mail	
Téléphone		
Numéro de licence		
Grade et date d'obtention		
Titulaire de l'Assistant Club : Oui Non Date d'obtention		

Association d'appartenance : Nom du club	
Président : Nom et Prénom	Signature :
Mail	

ANIMATEUR SUPPLÉANT

DOSSIER DE CANDIDATURE À LA FORMATION

Datelimitedudépôtdesdossiers:
le 14 Octobre 2016

QUALIFICATION FÉDÉRALE D'ANIMATEUR SUPPLÉANT :

Professeur du club et référent du stagiaire : Nom et Prénom	
Mail	Téléphone
Diplôme et n°	Signature :
Situation scolaire et/ou professionnelle (collégien, lycéen, étudiant, salarié...)	
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et je m'engage à suivre la formation dans son intégralité	
Fait à	Signature du candidat

Le

QUALIFICATION FÉDÉRALE D'ANIMATEUR SUPPLÉANT :

RÉCAPITULATIF DES PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION

-  Fiche d'inscription et d'identification (jointe à ce dossier) complétée et dûment signée par le president de club, l'enseignant tuteur et le candidat
-  Copie de la licence FFJDA pour la saison en cours
-  Si vous êtes français(e) deux copies recto verso de votre carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
-  Si vous êtes étranger(e), une photocopie de votre titre de séjour en cours de validité
-  Photocopie de votre passeport justifiant de votre grade de 1 èr Dan homologué
-  Photocopie de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)
-  Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du JUDO datant de moins de 3 mois
-  Un document écrit (2 à 3 pages) précisant notamment votre parcours personnel en judo, éventuellement votre expérience pédagogique, accompagné d'une lettre précisant vos motivations
-  2 photos d'identité portant votre nom et la formation suivie au dos (dont une collée ou agrafée sur la 1èr page de ce dossier)
-  Un chèque de 40 Euros à l'ordre de la ligue de Normandie (non remboursable) pour l'inscription aux tests de sélection et pour les frais de dossier
-  Le règlement du coût de la formation par chèque (200 euros) à l'ordre de la Ligue de Normandie de judo



QUALIFICATION FÉDÉRALE D'ANIMATEUR SUPPLÉANT :

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE ET A L'ENSEIGNEMENT DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES.

Jesoussigné(e).....

Docteur.....

CERTIFIE AVOIR EXAMINE

M.....

né(e) le [][][]

demeurant :

.....

.....

et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de contre-indication médicale à la pratique et à l'enseignement du JUDO JU-JITSU.

Observations éventuelles :

Date :

Signature :



DÉTAILS DES FORMATIONS
DOSSIERS D'INSCRIPTIONS
RENSEIGNEMENT SUR :
<http://judonormandie.fr/formation/>



RÉFÉRENT : OLIVIER MELICINE / OLIVIER.MELICINE@HOTMAIL.FR



SECRÉTARIAT DE LA LIGUE : TÉL. 02 31 83 25 50 - FAX. 02.31.84.47.39



MAIL : JUDO.NORMANDIE@ORANGE.FR - SITE : WWW.JUDONORMANDIE.FR